Le fanatisme incessant au Pakistan

Encore plus d’insécurité pour les minorités avec le jugement de Shaukat Siddiqui qui les rendra non seulement plus vulnérables, mais renforcera également leur exclusion à la participation politique, des services de base, de l'éducation et de l'emploi.

Rana Tanveer

11 mars 2018

Basé sur la division, le verdict du juge Shaukat Siddiqui de la Haute Cour d'Islamabad (CHI), adopté vendredi, qui n'a pas déçu beaucoup - comme l'honorable juge aurait pu aller au-delà de son imagination dans le 'service' à l'Islam, sera sans aucun doute provoquer plus d'attaques de violences contre les minorités religieuses.

Ce jugement causera plus d’insécurité aux minorités, il les rendra non seulement plus vulnérables aux menaces de meurtre, mais renforcera également leur exclusion de la participation politique, des services de base, de l'éducation et de l'emploi.

**En rendant obligatoire pour chaque musulman «constitutionnel» de garder et de protéger la finalité de la prophétie, ce jugement a laissé aux gens d'interpréter la façon dont de tels édits doivent être appliqués. Cela ne fera qu'accroître la violence contre des minorités religieuses déjà vulnérables dans ce pays. Il donnera aux groupes extrémistes un meilleur argument en utilisant la religion afin de justifier leurs crimes généralisé et la destruction des lieux sacrés et des biens publics des Ahmadi.**

**Les incidents très populaires de justice tels que ceux qui ont eu lieu à Joseph Colony, à Shanti Nagar, à Kala Gujran, à Jandu Sahi et à Gujranwala où les chrétiens et les Ahmadi ont été ciblés pour leurs croyances religieuses, se produiront maintenant d’une manière plus fréquente. De plus, les auteurs de ce jugement auraient une justification pour leurs actes débridés. Toute violence qu'ils commettront sera pour «garder et protéger la finalité de la prophétie».**

**Le jugement c’est déroulé sans l'accomplissement des conditions légales préalables. Un principe de droit que tout le monde connait est que personne ne peut être condamné sans être entendu. C'est exactement ce qui s'est passé dans cette affaire. Les Ahmadi, qui sont les principaux responsables de ce jugement, n'ont pas été désignés comme faisant partie de la pétition et n'ont pas été avisés de donner leur point de vue.**

**Le tribunal a également publié une traduction de cet ordre en ourdou, ce qui permettra aux zélotes anti-Ahmadi, dont beaucoup ne savent pas lire l'anglais, de le comprendre et de le «mettre en pratique» à leur manière.**

[**https://dailytimes.com.pk/213131/pakistans-unceasing-bigotry/**](https://dailytimes.com.pk/213131/pakistans-unceasing-bigotry/)

**Déclaration de la foi est une obligation pour tous les fonctionnaires**

**\* les règles de L'IHC ; celui qui ne déclare pas sa «foi» avant de rejoindre l'armée, le pouvoir judiciaire et la fonction publique. Il peut être coupable et accusé de trahison à l'État et d'exploitation de la constitution , la foi doit être mentionnée dans \* Les actes de naissances, les cartes d'identités, les listes électorales et les passeports**

**Rapport du personnel 10 mars 2018**

**ISLAMABAD: Dans une interprétation très contestable de l'article 5 (loyauté à l'État) de la Constitution, le juge Shaukat Siddiqui de la Haute Cour d'Islamabad a déclaré que tout citoyen pakistanais devait déclarer sa «vraie foi» à l'État.**

**Il a fait cette observation dans son bref ordre dans une affaire concernant les amendements apportés au serment Khatm-i-Nabuwwat (Finalité de la Prophétie) dans la Loi électorale de 2017. Le verdict a été annoncé vendredi.**

**Le juge Siddiqui a décidé que la foi de tous les citoyens devrait être mentionnée sur leurs certificats de naissance, leurs cartes d'identité nationales, sur les listes électorales ainsi que sur les passeports.**

**Plus loin dans le verdict, le juge de l'IHC a déclaré que tout refus de la part des citoyens à mentionner leur foi les rendraient coupables de «trahisons d'Etat» et d '«exploitation de la Constitution».**

**Le juge Siddiqui a déclaré que l'article 5 de la Constitution exigeait que les citoyens restent «fidèles» à l'État et «respectent l’état de droit ainsi que la Constitution».**

**La justice a retenu que la déclaration de la foi était obligatoire avant de rejoindre les services civils ou armés ainsi que le pouvoir judiciaire.**

**Il a déclaré que tous les citoyens pakistanais devaient prêter serment concernant leur foi s'ils cherchaient à entrer dans la fonction publique, les forces armées ou le pouvoir judiciaire. "Les citoyens postulant pour un emploi dans les institutions de l'Etat doivent aussi prêter serment, ce qui garantit le respect de la définition de musulman et de non-musulman prévue par la Constitution", a-t-il affirmé.**

[**https://dailytimes.com.pk/212902/faith-declaration-must-for-all-public-servants/**](https://dailytimes.com.pk/212902/faith-declaration-must-for-all-public-servants/)